

Zeitschrift: Mitteilungsblatt / Freunde der Schweizer Keramik = Bulletin de la Société des Amis de la Céramique Suisse

Herausgeber: Freunde der Schweizer Keramik

Band: - (1951)

Heft: 19

Artikel: La marque de la porcelaine de Nyon

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-394837>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 04.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

La marque de la porcelaine de Nyon¹⁾

La marque de la porcelaine de Nyon (1781—1813) est connue de tous les érudits et amateurs de céramique; il ne nous paraît toutefois pas inutile de réunir les renseignements épars et fragmentaires qui la concernent, en y ajoutant quelques précisions et commentaires.

Marques autres que le poisson, attribuées à Nyon.

« Nous nous bornerons à mentionner sans les décrire », dit M. M. Girod, « n'ayant jamais été à même de les vérifier, d'autres marques indiquées, à tort ou à raison, dans quelques ouvrages sur la céramique, et attribuées tantôt à la porcelaine de Nyon, tantôt à

celle de Genève »². Cet auteur ne les décrit ni ne les reproduit; ce sont les suivantes, que nous groupons par ordre alphabétique:

1. *Monogramme CM* (Fig. I, 4). Ces lettres en monogramme ont été données à Nyon par Demmin³, Jaennicke⁴, Grollier⁵, et en des termes qui sont autant d'erreurs de fait que de chronologie: « C'est le monogramme attribué à Pierre Mülhauser, qui peignit des fleurs et des figures dans le style saxon, mais il pourrait bien être celui du dernier directeur M. Génin, mort en 1863 »⁶. Emile-Bayard préfère en gratifier Zurich⁷, qui n'en a que faire⁸.

2. *Lettre D en creux* (Fig. I, 6). Quelques porcelaines ont un D majuscule, cursif, en creux sous la couverture⁹; on le relève en particulier sur celles qui ont été décorées à Genève par P. Mülhauser¹⁰. Girod y a reconnu « très vraisemblablement » le nom de Dortu, et le rapporte à la dernière période de la fabrication de Nyon¹¹. De Molin¹², Grollier¹³ ne répètent cette assertion

¹ *Abbréviations:*

Ariana: W. Deonna, Catalogue du Musée Ariana, s. d. (1938).
Auscher: E. S. Auscher, Comment reconnaître les porcelaines et les faïences, II, 1929.

Ausstellung Jegenstorf: Ausstellung Schweizer Keramik des 18. und 19. Jahrhunderts im Schlosse Jegenstorf, Bern, 1948.

Chaffers W.: Marks and Monograms on european and oriental Pottery and Porcelain, 1912.

Chaffers: *The new Collector's Handbook*: W. Chaffers, The new Collector's Handbook of Marks and Monograms on Pottery and Porcelain, 1914.

Demmin: A. Demmin, Guide de l'amateur de faïences et porcelaines, 4^{ème} éd., III, 1873.

Emile-Bayard: Emile-Bayard, l'Art de reconnaître la céramique, 1924.

Exposition Nyon, 1947: Porcelaines de Nyon. Publié à l'occasion de l'Exposition nationale de porcelaines de Nyon, 1947, Château de Nyon.

G: Genava, Bulletin du Musée d'Art et d'Histoire, Genève.

Girod: M. Girod, Exposition nationale suisse, 1896, Catalogue de l'art ancien.

Graesse-Jaennicke: Graesse-Jaennicke, Porcelaines et faïences, 9^{ème} éd. 1901.

Grollier, Manuel: Ch. de Grollier, Manuel de l'amateur de porcelaines, 1914.

Grollier, Répertoire: Ch. de Grollier, Répertoire alphabétique et systématique de toutes les marques connues, 1914.

Jaennicke: F. Jaennicke, Marken und Monogramme auf Fayence, Porzellan, Steinzeug und sonstigen keramischen Erzeugnissen, 1878.

Lesur: A. Lesur, Dictionnaire pratique des marques de porcelaines, s. d.

Marryat: J. Marryat, Histoire des poteries, faïences et porcelaines, II, 1866.

Martinet: A. Martinet, Réponse et contre-expertise au sujet d'une trembleuse en porcelaine de Nyon arguée de faux par M. Pélichet, ms. dact., 1950.

Mitteilungsblatt: Freunde der Schweizer Keramik, Mitteilungsblatt.

de Molin: A. de Molin, Histoire documentaire de la manufacture de porcelaine de Nyon, 1904.

Mottu: A. Mottu, Quelques notes sur les porcelaines de Nyon et sur la porcelaine décorée à Genève, etc., 1940.

Pélichet, expertise: E. Pélichet, Expertise d'une trembleuse en porcelaine de Nyon arguée de faux, 7 mars 1950, ms. dact.

Ris-Paquot: Ris-Paquot, Dictionnaire des marques et monogrammes de faïences, poteries, grès, terre de pipe, terre cuite, porcelaine, etc. 1880.

Ujfalvy: Ch. de Ujfalvy, Petit dictionnaire des marques et monogrammes des biscuits de porcelaine, suivi d'une étude sur les marques de Sèvres. 1895.

² Girod, 386.

³ Demmin, 1196.

⁴ Jaennicke, 83, no. 2328.

⁵ Grollier, Manuel, 431, no. 2714; id., Répertoire, 27, no. 2714.

⁶ Demin, l. c.

⁷ Emile-Bayard, 422, no. 9; 447 (Zurich).

⁸ S. Ducret, Zürcher Porzellan des 18. Jahrhunderts, 1944, 122, Die Marken.

⁹ Nous avons relevé un d minuscule, gravé à la pointe, sur une pièce du Musée Ariana.

¹⁰ Girod, 386; Grollier; Manuel, 428, no. 2696; G, XV, 1937, 223, 271. Nous ne l'avons noté que très rarement dans la collection de Nyon du Musée Ariana.

¹¹ Girod, 386.

¹² De Molin, 95; il pourrait s'agir, dit-il, « de quelques pièces où la marque du poisson oubliée par les peintres a été remplacée au dernier moment par un signe convenu en vue des formalités de péage »; c'est oublier que la lettre n'a pas été tracée sur la couverture, mais dessous, et par suite n'a pu être rajoutée après coup; que la marque du poisson n'était pas indispensable pour les formalités douanières, puisque beaucoup de porcelaines de Nyon n'en ont pas.

¹³ Grollier, Manuel, 428; à propos de Mülhauser, « Ces pièces ont souvent un D en creux qu'on attribue sans certitude à Jacob Dortu »; *ibid.*, 431, no. 2709 (Nyon); *ibid.*, no. 2710:

qu'avec des réserves, et ce pourrait n'être qu'une lettre de série. Toutefois, le no. suivant semble donner raison à l'identification de Girod.

3. *Lettre D^u en creux* (Fig. I, 7). On relève ces deux lettres, qui pourraient être l'initiale de l'u terminal du nom de Dortu, sur deux tasses droites, avec vues suisses, de la collection A. Mottu à Genève¹⁴, qui pourraient avoir été décorées par P. Mülhauser.

4. *Lettres D et C en creux* (Fig. I, 8). Pour Grollier, les lettres D et C désigneraient, la première Dortu, la seconde le potier¹⁵. Nous ne connaissons aucun exemple de cette marque, et le C du dessin de Grollier est plutôt un croissant qu'une lettre.

Dortu n'a signé de son nom entier, « Dortu et Cie », aucune porcelaine, mais seulement ses produits en « terre étrusque » brune et en « basalte » noir¹⁶, à l'imitation de Wedgwood. Pour la terre étrusque, Zinker-nagel, qui quitta Nyon en 1788, avait déjà fait des préparatifs en 1787, mais la vente n'en commença qu'en 1809; le basalte noir, commencé dès 1795, n'est mis dans le commerce régulier qu'en 1807¹⁷. Une urne en terre étrusque, de la période 1809—1813, porte en plus de cette marque, sous le pied, la signature de Dortu tracée à la pointe avant la cuisson, et ce pourrait être une œuvre originale de cet artiste¹⁸. La marque en creux « Dortu et Cie » est aussi celle de la faïence fine dans les dernières années avant 1813, et le départ de Dortu pour Carouge¹⁹.

« On attribue ce D à la fabrication de Dortu. On le rencontre souvent sur la porcelaine de la rue de Bondy à Paris, il a été également employé par Dihl, il représente quelquefois une lettre de série, mais ici la porcelaine dénote une fabrication suisse et même de Nyon; de plus, la tasse porte en or la marque de Mülhauser, PM, Genève »; Brun, Schweizer Künstlerlexikon, s. v. Dortu, 381; Ariana, 103, no. 3. — Cf. D sur les porcelaines françaises, Gobert et Leyendecker, Les porcelaines françaises, Paris, 1950, 367 sq.

¹⁴ Mottu, pl. XIII, no. 3, 4; G, XV, 1937, 223, 264, no. 146—7, 271.

¹⁵ Grollier, Manuel, 431, no. 2709.

¹⁶ Ariana, 125; Grollier, Manuel, 423, no. 2715, 6; id., Répertoire alphabétique, 41, no. 2715; Exposition Nyon, 1947, no. 21. — Un gobelet en basalte noir, dans la collection B. Naef à Genève, marqué « Dortu et Cie » a des caractères spéciaux: « Malgré cette signature, cette pièce n'est pas de la terre du genre habituel noir que Nyon fit de 1809 à 1813. Il s'agit d'une pièce qui sonne comme de la porcelaine, d'un éclat particulier, munie d'un petit décor peint. La forme est très pure. Pièce unique, sans doute un essai. » Exposition Nyon, 1947, 8, no. 112.

¹⁷ Pélichet, Comment les porcelainiers de Nyon importèrent en Suisse des faïences de Wedgwood, Mitteilungsblatt 15, 1950, 15; cf. Treue Notiz zur Einfuhr von Wedgwood-Ware in die Schweiz, ibid., no. 14, 1949, 19.

¹⁸ Exposition Nyon, 1947, 7, no. 56.

¹⁹ Ariana, 127. — Cf. Exposition Nyon, 1947, 17, no. 457.

5. *Lettre G* (Fig. I, 1—2). On l'attribue à Nyon²⁰. Certains l'ont rapportée à Maubrée, fondateur imaginaire de la fabrique²¹; d'autres y ont reconnu l'initiale de Genève²²; d'autres encore celle du peintre Etienne Gide²³, qui a travaillé pour Nyon²⁴. Autant d'interprétations erronées d'une marque que les porcelaines de Nyon ne portent pas.

6. *Lettre M en creux* (Fig. I, 9). Nous avons relevé cette lettre, majuscule cursive, tracée en creux à la pointe sous la couverte, sur une soucoupe de l'Ariana, à décor de fleurettes polychromes. Ce n'est sans doute qu'une lettre de série, et il serait hasardeux d'y voir l'initiale de Müller, associé de Dortu.

7. NYON. Une théière à décor chinois, exposée à Nyon en 1947, porte la signature NYON en or. « On pourrait hésiter sur l'attribution de cette pièce à Nyon et sur le décor, qui n'est point dans la manière des « Chine » de Nyon. Elle présente cependant quelques caractères d'authenticité; mais il faut l'attribuer à la dernière époque de la manufacture, ce qu'atteste sa forme; c'est ce qui expliquerait ce décor fort différent des motifs chinois de Nyon, qui appartiennent, sauf celui de cette pièce, à la première période »²⁵. Nous ne notons cette marque que sous toutes réserves, car l'authenticité de la pièce n'est point certaine. La marque « Nyon » en toutes lettres et en creux n'apparaît que sur les faïences postérieures à la fabrication de la porcelaine²⁶.

8. *Lettres P Fr. et C* (Fig. I, 5). Ces lettres sont rapportées à la porcelainerie de Nyon par quelques auteurs²⁷, comme étant celles de « Pflüger frères et Cie ».

« Musée de Nyon. Soucoupe offrant avant tout un intérêt pour l'histoire de la technique; cette pièce en terre de pipe dûment signée « Dortu et Cie », porte le premier décor à décalque en bleu de cobalt qui soit connu dans l'industrie nyonnaise; cette méthode du décor décalqué et bleu était appelée à prendre une grande extension un peu partout. Cette pièce, ornée d'une frise de feuillages, fleurs et fruits, est le document le plus ancien retrouvé avec un décor de cette technique; il date de la période 1808—1813. Unique. »

²⁰ Chaffers, Marks, 531; id., The new Collector's Handbook 221; Grollier, Manuel, 431, no. 2713 (« Chaffers donne aussi cette marque sans preuve »); Jaennicke, 83, no. 2329. — En majuscule cursive ou romaine.

²¹ Demmin, 1196.

²² Demmin, l. c. (« Initiale de Genève? »); Auscher, 255.

²³ Auscher, 255 (« parfois avec la lettre G [Gide] »).

²⁴ Nous ne possédons qu'une signature certaine d'E. Gide, peinte dans le décor d'une trembleuse de la collection A. Martinet. Sur cet artiste à Nyon, mon article « Nyon et Genève », Mitteilungsblatt, no. 17, 1950, 8.

²⁵ Exposition Nyon, 1947, 8, no. 99.

²⁶ Ariana, 139, Marque NYON, 1832—1845.

²⁷ Graesse-Jaennicke, 226, no. 1689; Emile-Bayard, 422, no. 5; 447.

Comme l'a reconnu Grollier²⁸, la fabrique de Nyon a été en relation avec Pflüger frères et Cie à Lausanne, mais à une date très tardive, en 1878, pour la création d'une poterie artistique, avec peintures à la barbotine, qui n'eut qu'une existence éphémère²⁹.

9. *Initiales ou monogramme PM* (Fig. I, 3). M. Girod et d'autres à sa suite³⁰ ont attribué au prétendu séjour de Pierre Mülhauser à Nyon³¹ les pièces que ce décorateur a signées de ses initiales peintes PM, entrelacées en monogramme ou non, mais sans les faire suivre du nom « Genève », ou de l'écusson genevois. Il n'y a aucune raison de les retirer de Genève pour les donner à Nyon, elles ont été décorées dans l'atelier genevois et non à Nyon³².

Le poisson de Nyon.

La marque véritable de la porcelaine de Nyon est le poisson, « perche » ou « perchette », dont les manuels donnent des exemples (Fig. II)³³, avec des commentaires souvent erronés.

10. *Imitations.* Elle a été imitée à Limoges, dans la seconde moitié du XIX^e siècle, sur des pièces comman-

dées pour réassortir des services de Nyon dépareillés, puis sur des pièces et même des services entiers, qui sont des faux, demandés par quelques antiquaires suisses³⁴. Le poisson de Nyon est facilement reconnaissable, et ne peut être confondu avec celui d'autres fabriques de porcelaine et de faïence, dont la forme et la disposition sont différentes, Lille³⁵, Tournay³⁶, Gênes³⁷, Savone³⁸, Paris³⁹.

11. *Origine du poisson.* On s'est demandé pourquoi les porcelainiers de Nyon ont choisi le poisson. Aucun document ne l'explique, et diverses hypothèses ont été émises. Fait-il allusion au lac de Genève⁴⁰? Selon l'opinion courante, Dortu et son associé l'auraient emprunté aux armes officielles de Nyon, « Parti de gueules et d'azur à un poisson d'argent en fasce brochant »⁴¹ (Fig. III). D'autres ont pensé que les armes de la famille Dortu, « de gueules au poisson courbé en fasce d'or » — on les voit sur un cachet de Jean Jacques Dortu⁴² — ont pu l'inspirer, et cette opinion semble être en faveur aujourd'hui⁴³ (Fig. III). On peut se de-

²⁸ Grollier, Manuel, 433, no. 2723 (« C'est la marque des frères Pflüger sur des faïences vers 1878 »).

²⁹ Journal de Nyon, 11 avril 1893 (Michaud, directeur). « En 1878, la société « la Manufacture de poterie », tenta un nouvel effort, en créant pour Messieurs Pflüger frères et Cie de Lausanne une branche: « la Poterie artistique », avec peintures en barbotine; de superbes pièces furent exécutées, quelques envois partirent pour de lointains pays, mais le prix de revient très élevé de ces articles en limita l'écoulement, et la fabrication en fut bientôt arrêtée »; cf. de Molin, 86; Ariana, 131.

³⁰ Nos anciens et leurs œuvres, Genève, 1901, 12; Grollier, Manuel, 429, no. 2701; 431, no. 2719: « Lorsque la marque de Pierre Mülhauser n'est pas accompagnée du mot « Genève », ou de l'écusson de cette ville, on peut en conclure que le décor a été fait à Nyon (selon un renseignement donné par M. Girod) »; ibid., no. 2711: « Ce monogramme de Mülhauser nous a été donné par Girod, et se trouve reproduit à la manufacture de Nyon »; id., Répertoire no. 2711; Auscher, 255; G, XV, 1937, 221.

³¹ Sur les relations de P. Mülhauser avec Nyon, cf. mon article « Nyon et Genève », Mitteilungsblatt, no. 17, 1950.

³² Sur cette signature de P. Mülhauser, G, XV, 1937, 221; 234, no. 13, 14, 14^{bis}.

³³ Marryat, 153, 407; Demmin, 1196 (« Une autre fabrique [sinon la même], que l'on croit avoir été en exploitation de 1790 à 1800, sous la direction du nommé T. L. Genève, a marqué un poisson en bleu au grand feu »; en note: « Genin et Genève ne serait-ce pas une seule et même personne? »; Jaennicke, 83, no. 2301—2 (Nyon, 1780—1790); Graesse-Jaennicke, 226, no. 1686—90; Ris-Paquot, 246—7, no. 2221—2; Auscher, 255; Chaffers, Marks, 531; id., The New Collector's Handbook, 221; Grollier, Manuel, no. 2702 sq.; id., Répertoire, 155, no. 2702—6; Emile-Bayard, 422, no. 1—5; de Molin, 94, Les marques; Ariana, 103, n. 1, réf., etc.

³⁴ de Molin, 95: « Pour réassortir des services dépareillés, dans la seconde moitié du XIX^e siècle, des commerçants de poterie envoyaient alors une pièce intacte à l'une ou l'autre des fabriques de Limoges, qui en exécutait assez exactement la copie. De là à commander des services complets aux mêmes fabriques, il n'y avait qu'un pas, et ce pas a été franchi il y a déjà une vingtaine d'années par un ou deux antiquaires suisses »; F. Schwab, Geschichte der bernischen Geschirrinindustrie, 1921, 49; Ariana, 103, no. 4; Pélichet, 1, II, no. 3.

³⁵ Dauphin couronné; Alfassa et Guérin, Porcelaine française du XVII^e au milieu du XIX^e siècle, 29, 65, pl. 87b (Leperre-Durot, 1783—90, porcelaine dure); Graesse-Jaennicke, 200; Emile-Bayard, 366, no. 35, 38; Gobert et Leyendecker, La porcelaine française, 1950, 45.

³⁶ Deux poissons incurvés, opposés, et croisettes. Grollier, Répertoire, 155, no. 2703 (depuis 1750, attribution incertaine).

³⁷ Ris-Paquot, 247, no. 2223—4, faïence.

³⁸ Emile-Bayard, 358, n. 156; 435, majolique.

³⁹ Atelier de Perche, Paris, vers 1825, dont le poisson accompagne souvent la marque des fabriques pour lesquelles il décorait, Gobert et Leyendecker, 119, 153; de Molin, 94 (« il ne faut pas confondre avec la perchette de Nyon la marque analogue, mais plus petite, dont un chambrelan parisien nommé Perche signait ses produits »). — « Passage Violet », Paris, Gobert et Leyendecker, 153.

⁴⁰ Ris-Paquot, 246—7, no. 2221.

⁴¹ de Molin, 94.

⁴² Galbreath, Armorial vaudois, I, 1934, 203, Dortu, pl. XXII, Famille originaire de Vieux Dampierre en Champagne; Dict. hist. et biogr. suisse, s. v. Dortu.

⁴³ Galbreath: « Il se peut tout aussi bien que ce soit le poisson des Dortu qui forme la marque de la porcelaine de Nyon que le poisson des armes de la ville »; Mottu, 9: « Il semble plus logique d'admettre que Dortu se soit tout simplement servi du poisson qui figure sur les armes de sa famille »; Exposition Nyon, 1947, 4: « Ce poisson est celui des armes de Nyon, aussi bien que celui du blason de la famille Dortu »; 22,

mander si Ferdinand Müller, beau-père et associé de Dortu, eût tenu pour opportun que son gendre ait choisi une marque personnelle, même si lui-même n'avait pas d'armoiries. On remarquera aussi que le poisson des armoiries Dortu est « courbé » et ressemble à une truite, tandis que celui de la porcelaine est horizontal et d'autre apparence, comme celui des armoiries officielles⁴⁴. Peut-être conciliera-t-on les deux points de vue en admettant que Dortu, en imitant ces dernières, a songé aussi aux siennes propres, et que cette coïncidence a déterminé son choix.

12. *Présence ou omission du poisson.* Müller et Dortu obtinrent en 1785 de leurs Excellences de Berne l'exemption presque complète des péages, sur le préavis favorable de la Chambre romande des Douanes, à condition que « les Suppliants soient tenus, pour éviter toute fraude, de mettre leur marque de fabrique non seulement sur les caisses, mais aussi sur les lettres de voiture et de la faire connaître à tous les bureaux de douane »⁴⁵. M. Mottu cite ce texte, mais en l'altérant: « à la condition que la marque — le poisson — fût apposée sur la porcelaine, ainsi que sur les caisses d'emballage, et qu'elle fût communiquée à tous les bureaux de douane »⁴⁶. Le texte original ne dit pas que la marque devait être apposée sur les porcelaines elles-mêmes, mais sur les caisses et les lettres de voiture. La déduction que M. Mottu tire de cette adjonction erronée est importante: « Aussi les porcelaines de la première période de la manufacture de Nyon portent toutes la marque, tandis que, plus tard, après la Révolution, elle est souvent omise, comme par exemple pour le décor « papillon » et le décor « à ruban rose ». Cette affirmation a trouvé créance: la marque « ne figure, dit-on avec quelques raisons, que sur les pièces de la période bernoise, soit de 1781 à 1798⁴⁷ ». Elle est trop péremptoire. L'absence de marque, si elle est plus fréquente dans certaines séries, n'est pas un indice chronologique. Comme le remarquent déjà Girod et de Molin, « dans les services importants, généralement exécutés sur commande, il se trouve parfois des pièces ne portant aucune marque »⁴⁸. Dans un service complet, on ne trouve parfois que quatre ou cinq pièces qui la portent, et celles-ci ne paraissent se distinguer des autres ni par la

perfection de la pâte, ni par le fini du décor. Dans les services ordinaires en bleu et en blanc et or, il n'est pas rare de ne trouver aucune marque quelconque⁴⁹ ». Par suite encore, « l'absence de la marque de fabrique sur les porcelaines de Nyon n'est nullement un indice d'inauthenticité »⁵⁰.

Le poisson avec éléments accessoires.

13. *Poisson dans un écusson* (Fig. IV, 3—5). Une des marques de Nyon serait, a-t-on dit, un écusson mi-parti sur lequel est placé un poisson horizontal⁵¹. Ce sont les armes officielles de Nyon, qui n'ont jamais figuré sur une porcelaine.

14. *Poisson et étoile* (Fig. IV, 6). Le poisson, avec une étoile près de sa tête, serait une autre marque de Nyon, celle « de Louis Genève et Maubrée, fondateurs vers 1750 »⁵². Autant d'erreurs, pour la marque, la date, les prétendus fondateurs. Nous n'avons jamais relevé cette association.

15. *Poisson et lettre Z.* M. Pélichet a signalé que le poisson est parfois accompagné de la lettre Z⁵³. Celle-ci serait l'initiale de Jean-Georges-Jules Zinkernagel, gendre de Dortu, contre-maître de la manufacture, qui joua en 1787 pendant quelques mois le rôle de directeur, quand Dortu quitta momentanément Nyon, et quand Müller en fut expulsé. Comme Zinkernagel était incapable de conduire l'entreprise, Dortu fut rappelé et revint. Une société « Dortu, Zinkernagel et Cie » fut fondée; mais Zinkernagel disparaît en 1789, et la raison sociale devient alors « Bonnard, Véret et Cie », qui se transforme en « Dortu et Cie » ou « Dortu, Soulier, Doret et Comp »⁵⁴.

16. *Poisson et lettre C.* La lettre C, en bleu sous l'émail, comme le poisson, peut être celle d'un ouvrier de la fabrique — pense M. Pélichet — dont le nom commence par un C (Clément, Cuchet ou un autre); ce n'est l'initiale d'aucun des associés de la fabrique⁵⁵.

⁴⁹ de Molin, 95. — Je possède un service à fleurettes or (sucrier, pot à lait, bols, et plus de vingt tasses et soucoupes, dont un seul bol porte la marque, très schématisée.

⁵⁰ de Molin, l. c.

⁵¹ Emile-Bayard, 422, no. 4; Lesur, 64: « La marque adoptée est un poisson ou un écusson sur lequel se trouve placé un poisson ».

⁵² Ujfalvy, 30.

⁵³ Pélichet, Une marque de fabrique nouvelle sur la porcelaine de Nyon, *Mitteilungsblatt*, no. 7, 1947, 9; no. 10, 1948, 12; id., La porcelaine dure de Nyon, Faenza, 1948; no. 2.

⁵⁴ Pélichet, La porcelaine de Nyon, 1945, 4; *Ausstellung Jegensdorf*, 33.

⁵⁵ id., Porcelaine de Nyon. Encore une marque inédite, *Mitteilungsblatt*, no. 8, 1948, 38.

no. 573; armoiries Dortu, « dont le meuble principal est un poisson; ce poisson a-t-il donné naissance à la marque du Vieux-Nyon, ou est-ce celui des armes de la ville de Nyon? »

⁴⁴ On ne rencontre que rarement, sur les porcelaines de Nyon, un poisson légèrement incurvé.

⁴⁵ de Molin, 19—21.

⁴⁶ Mottu, 9.

⁴⁷ Exposition Nyon, 1947, 4.

⁴⁸ Girod, 386.

Le poisson seul.

Le poisson seul est la marque habituelle. Nous avons relevé, sur une assiette à bouquets de bleuets, et dents de loup or sur le marli⁵⁶, un poisson normal, et un second incomplet, au dessus de l'autre, ce dernier étant sans doute un essai (Fig. VII, 1).

17. *Poisson en creux*. « Exceptionnellement on trouve la perchette marquée en creux dans la pâte », dit de Molin⁵⁷, et Grollier cite un pot de la collection Girod ainsi marqué⁵⁸ (Fig. IV, 1). Sur les centaines de pièces que nous avons examinées, nous n'avons jamais relevé cette marque d'un poisson entièrement et seulement en creux. Sur quelques-unes cependant, ses contours sont légèrement esquissés en creux sous la peinture⁵⁹. S'agirait-il d'une préparation intentionnelle pour la peinture? La gravure résulterait-elle plutôt de la dureté du pinceau, ou de son usure, qui aurait laissé le manche à découvert, et rayé la pâte? Ailleurs c'est une tête de poisson en graffite⁶⁰ (Fig. VII, 2), ou, à côté du poisson peint, une queue fourchue gravée en blanc⁶¹; ce ne sont pas des marques, mais des essais d'ouvriers (Fig. VII, 2).

18. *Poisson peint*. Le poisson est peint au pinceau en bleu de cobalt sous la couverte. Il semble qu'il ait été parfois décalqué avec un poncif troué et de la poudre, puis repris au pinceau, car nous avons relevé sur quelques tasses, sous la peinture, un pointillé qui en serait la trace (Fig. VII, 2). Sur d'autres pièces, il a été d'abord dessiné en un bleu clair, effacé, et flou, puis repris en un bleu plus foncé. Il est en général bleu clair, mais ses nuances peuvent varier jusqu'au bleu foncé, et un bleu vif n'est pas nécessairement un élément de suspicion, comme on l'a dit⁶². Ses contours sont le plus souvent estompés, mais aussi d'un trait net, et ce dernier caractère ne peut fournir à lui seul un indice d'inauthenticité⁶³.

19. *Poisson silhouetté*. Le pinceau n'indique que le contour général, et les détails extérieurs (nageoires) et intérieurs (œil, bouche, ouïe, écailles), avec plus ou

moins de précision. Graesse-Jaennicke⁶⁴, Emile-Bayard⁶⁵ reproduisent un poisson entièrement peint, soit en silhouette opaque (Fig. IV, 2). Nous en avons relevé quelques rares exemples⁶⁶ (Fig. VII, 3). Cette apparence est-elle accidentelle, la couleur trop libéralement employée ayant coulé et rempli le contour?

Cependant, sur l'un d'eux on a réservé intentionnellement l'œil, en petit cercle blanc très net⁶⁷, et sur un autre la moitié antérieure du corps, avec le point de l'œil⁶⁸ (Fig. VII, 3).

20. *Dimensions du poisson*. Ses dimensions varient, et les dessins que nous donnons à la grandeur de l'original en témoignent. Elles sont sans rapport avec le champ où il est inscrit: une petite pièce peut recevoir un poisson assez grand, et une grande pièce un petit poisson⁶⁹. Des proportions exagérées, anormales, peuvent faire suspecter la pièce de faux⁷⁰, mais cet indice ne doit être utilisé qu'avec précaution, et en connexion avec d'autres⁷¹.

21. *Direction du poisson*. Il est le plus souvent tourné à gauche, soit avec sa tête à gauche. L'hésitation est permise en certains cas, et suivant que l'on tourne l'image. Mais en d'autres, la position respective de l'œil et de la bouche ne permet pas de douter que l'ouvrier l'a tourné à droite, soit avec sa tête à droite (Fig. VII, 4). Ce ne sont là que des variantes individuelles, mais il semble que la direction à gauche soit plus facile à tracer d'un trait rapide.

22. *Position du poisson dans le champ* (Fig. V—VI). Il est placé sous la pièce, ou, quand la base est meulée, mais pas toujours, en un autre endroit, sur le marli. Dans le premier cas, le plus usuel, il n'occupe pas une position précise du champ, mais il est mis n'importe comment, tantôt au centre, tantôt plus ou moins près des bords; il en suit aussi la courbure. Il n'y a donc pas de règle, mais une grande diversité. La marque posée d'une manière régulière, au même endroit, sur

⁵⁶ Collection A. Martinet, Genève.

⁵⁷ de Molin, 94.

⁵⁸ Grollier, Manuel, 430, no. 2704; id., Répertoire, 155, no. 2704.

⁵⁹ Ex. Ariana: assiettes à bleuets carmin, bord ondulé, dents de loup, no. 6115; soucoupe, bordure orangé et or, s. n.; petit plateau rectangulaire à deux poignées, guirlandes et ramilles bleues, no. 7630.

⁶⁰ Ariana: assiette creuse, rinceaux sur le marli, au centre rosace grise, filets or, no. 14919.

⁶¹ Ariana, soucoupe, no. 15515.

⁶² Pélichet, 4, « Couleur: bleu vif »; 14, « le poisson d'un bleu vif ».

⁶³ *ibid.*, 16, « très dessiné ».

⁶⁴ Graesse-Jaennicke, 226, no. 1690.

⁶⁵ Emile-Bayard, 422, no. 5.

⁶⁶ Ariana: tasse droite, jeté de fleurettes, s. n.; petit pot à crème. Collection Martinet, corbeille tressée à feuilles d'acanthes pourpres, semis de roses et de pensées.

⁶⁷ Ariana, soucoupe, s. n.

⁶⁸ *ibid.*, tasse forme bol, jeté de barbeaux bleus et carmin, brindilles brun rouge, sans or.

⁶⁹ ex. collection Martinet: grande théière, à anses Louis XV, 1^e époque, dont le champ circulaire du pied mesure 0,106 cm., avec un petit poisson au centre, de 0,009.

⁷⁰ Pélichet, 14, 16: « poisson démesuré » . . . « poisson de la soucoupe énorme pour cette pièce »; la soucoupe « avec son poisson axé, anormalement gros ».

⁷¹ M. Martinet note sur des pièces de sa collection, que nous avons vues, « la dimension du poisson, dite démesurée » . . . sous certaines autres pièces encore plus démesurées ».

une série de pièces, serait, au dire de M. Pélichet, un indice de faux⁷², affirmation peut-être trop péremptoire.

23. *Marques d'un même ensemble* (Fig. VII, 5). Le dessin du poisson varie de forme sur les pièces d'un même ensemble, par exemple sur une tasse et sur sa soucoupe, dont l'une peut offrir un poisson normalement tracé, l'autre un poisson schématisé. Une marque identique sur ces diverses pièces serait-elle un indice de faux⁷³? Ici encore, il convient de n'affirmer qu'avec prudence.

Il ne faut pas, semble-t-il, accorder une valeur trop absolue à ces constatations⁷⁴.

24. *Variantes du poisson*. On peut le dénommer « perchette », et c'est en effet sa ressemblance la plus commune, mais on pourrait aussi le baptiser carpe, truite, brochet, tant il y a de variantes⁷⁵. Certains sont traités avec soin, avec tous leurs organes extérieurs et

intérieurs, et il semble hasardé de dire qu'un poisson « détaillé » est à lui seul un indice de faux⁷⁶. Mais il est souvent très mal dessiné^{76bis}; il devient un monstre méconnaissable, et de schématisation en schématisation aboutit à une forme simple qui n'évoque plus en rien l'original.

Ces variantes impliquent-elles une différence chronologique? Ris-Paquot donne le dessin d'un poisson bien tracé, qu'il attribue au prétendu « Genèse, premier directeur »⁷⁷, et celui d'un poisson plus schématique, qui serait du prétendu « Maubrée, deuxième directeur »⁷⁸. Grollier en reproduit un qui serait du « début de la fabrication »⁷⁹. Ce sont là des précisions sans valeur. Tout au plus pourrait-on supposer que sur les pièces de la première période, par exemple à décor chinois⁸⁰, le poisson est mieux dessiné, plus complet, alors qu'avec le temps et la routine il dégénère. Mais trop d'exemples contrediraient cette affirmation et cette évolution logique. Ces variantes n'impliquent pas davantage une différence de qualité de la porcelaine, ou d'importance de la pièce, car on les voit réparties tant sur les pièces principales que sur les pièces secondaires. Elles ne résultent que des différences individuelles des mains qui les ont tracées; la pose de la marque se faisait au sortir du four à biscuit, par des mains diverses plus ou moins habiles ou consciencieuses. Pour décorer un ensemble, on appareillait des pièces aux poissons différents; n'avons-nous pas noté (no. 23) que la marque n'est pas la même sur la tasse et sur sa soucoupe?

25. *Schématisation du poisson*. Une tendance croissante à la schématisation altère de plus en plus le poisson, d'abord figuré avec tous ses éléments, plus ou moins au naturel. Sa queue devient deux traits incurvés, divergents, ou plus rarement unis; deux traits, droits ou courbes, qui se croisent, et c'est le procédé le plus fréquent; un trait bifurqué, même trifide; enfin un seul trait, comme une tige. Les nageoires dorsales et ventrales, marquées avec quelque soin, raréfient leur nombre, et ne sont plus qu'un ou deux points. À l'intérieur de la silhouette, tantôt tous les organes, œil, bouche, ouïe, sont présents, tantôt l'un ou l'autre est éliminé, ou même tous. On perd de vue le point de départ, et on traite le motif comme un sigle conven-

⁷² Pélichet, 1, II, no. 3: sur des pièces attribuables à une maison de Limoges (ex. de Molin, 105, Fig. 34), la marque « est disposée d'une manière uniforme, ce qui rend l'identification du faux extrêmement aisée »;

ibid., 4: « Chose curieuse, il existe dans les faux deux séries qui disposent le poisson d'une manière toujours régulière: une première (que je crois venue de Limoges) montre le poisson posé parallèlement au bord du pied, à 2 à 3 c. à l'intérieur du bord; c'est réglé et admis par le faussaire (qui a sans doute travaillé à partir d'une pièce bonne qui avait cette disposition); l'autre série (que j'attribue à Samson, à Paris, 2^e moitié du XIX^e siècle), porte une marque toujours posée sur une diagonale, plus exactement sur un rayon de la pièce, jamais au centre, jamais au bord du pied, à mi-distance. »

⁷³ Pélichet, 5: « Notons que, comme la marque n'a jamais été posée avec méthode à Nyon, la rencontre sur une pièce et sur sa soucoupe d'une marque posée de la même manière sur les deux pièces, témoigne singulièrement d'un truquage »; ibid., 14: sur les deux pièces d'une trembleuse, « le poisson a la tête tournée vers l'extérieur; l'axe longitudinal du poisson est posé sur un rayon de la pièce; grosso modo le poisson est presque à mi-distance entre le bord et le centre. Les deux pièces ont donc une marque semblablement disposée »; ibid.; la marque est « semblablement disposée sur la tasse et sur la soucoupe, contrairement à l'usage de Nyon qui est de semer la marque n'importe comment ».

⁷⁴ A. Martinet: « J'ai dans ma collection des marques placées dans tous les axes. Le poisson de la tasse est presque au centre, celui de la soucoupe est plus au bord, mais que peut prouver cette disposition, absolument rien ». Ce poisson « peut être placé suivant la fantaisie du peintre. Qu'il se trouve dans un axe semblable dans la soucoupe et la tasse, ce n'est pas un prétexte pour oser prétendre que la pièce est fautive ou contraire à l'usage habituel de la manufacture de Nyon. »

⁷⁵ A. Martinet: « J'ai dans ma collection des poissons qu'on pourrait dénommer perchettes, carpes, voire même brochets, qui sont des Nyon parfaitement authentiques ». Cette diversité a fait supposer à tort qu'il y aurait eu deux manufactures distinctes à Nyon, Chaffers, Marks, 531—2.

⁷⁶ Pélichet, 4; soucoupe avec « poisson démesuré et détaillé ». Le poisson, objecte M. Martinet, « peut être bien fait ou mal fait, large ou maigre »; il peut être, sur des pièces authentiques, « tout aussi bien détaillé ».

^{76bis} Pélichet, 4, « la plupart du temps très mal dessiné ».

⁷⁷ Ris-Paquot, 246—7, no. 2221.

⁷⁸ ibid., no. 2222.

⁷⁹ Grollier, Répertoire, 155, no. 2702.

⁸⁰ Ariana, 124, et n. 92, réf.

tionnel et décoratif. Au terme de cette évolution qui, répétons-le, est logique, sinon chronologique, ce n'est plus qu'un ovale prolongé par un trait, qui ressemble davantage à une feuille pourvue de sa tige, qu'à un poisson avec sa queue. On pourrait hésiter à reconnaître dans ce schéma la marque de Nyon, si nous ne possédions les chaînons intermédiaires qui le justifient, et s'il n'était relevé sur des pièces d'une authenticité indiscutable.

Nous croyons donc utile de reproduire un certain nombre de ces variantes, que nous avons notées sur des centaines de porcelaines du Musée Ariana (Fig. VIII à XXXII).

W. Deonna.

- Fig. I. Marques attribuées à Nyon (voir le détail, annexe à la figure).
 Fig. II. Marques de Nyon au poisson relevées par divers auteurs (voir le détail, annexe à la figure).
 Fig. III. Armoiries de Nyon et armoiries Dortu.
 Fig. IV. Marques au poisson attribuées à Nyon (voir le détail, annexe à la figure).
 Fig. V—VI. Dispositions du poisson dans le champ.

- Fig. VII. 1. Répétition du poisson sur une même pièce. — 2. Graffite, gravure. — 3. Poisson entièrement peint. — 4. Poisson tourné à droite. — 5. Poissons d'un même ensemble.
 Fig. VIII. Queue entière.
 Fig. IX. Queue en deux courbes opposées, disjointes.
 Fig. X. Queue en deux courbes opposées, jointes.
 Fig. XI. Queue en deux courbes croisées.
 Fig. XII. Queue à tige unique, bifurquée.
 Fig. XIII. Queue à tige unique.
 Fig. XIV. Silhouette discontinue, ouverte par derrière.
 Fig. XV. Bouche ouverte.
 Fig. XVI. Trait dépassant la bouche.
 Fig. XVII. Silhouette discontinue, ouverte par devant.
 Fig. XVIII. Avec tous les détails, nageoires, bouche, œil, ouies, écailles.
 Fig. XIX. Ecaillés figurées par quelques points seulement.
 Fig. XX. Avec tous les détails, nageoires, bouche, œil, ouie.
 Fig. XXI. Grande bouche, unie à l'ouie.
 Fig. XXII. Grande bouche, unie à l'œil.
 Fig. XXIII. Œil uni à l'ouie.
 Fig. XXIV. Œil placé sur l'ouie.
 Fig. XXV. Suppression des ouies.
 Fig. XXVI. Suppression de l'œil et d'autres détails.
 Fig. XXVII. Suppression de la bouche.
 Fig. XXVIII. Suppression de la bouche et de l'ouie.
 Fig. XXIX. Suppression de l'œil et de la bouche.
 Fig. XXX. Simplification ou suppression des nageoires.
 Fig. XXXI. Quelques variétés de poissons.
 Fig. XXXII. Schématisations diverses du poisson.

A l'occasion du 70^e anniversaire de notre Président, Monsieur P. Oberer.

Parents et amis ont entouré au mois dernier M. le Directeur P. Oberer, pour célébrer son soixante-dixième anniversaire et rappeler combien sa carrière a été féconde et active. Les « Amis de la Céramique Suisse » se joignent à eux et souhaitent au jubilaire « Santé, Vie, Joie », selon le vœu des Anciens, et pour longtemps encore. Ils n'oublient pas que M. Oberer, malgré les occupations absorbantes de sa charge à la Société de Banque Suisse, est un amateur d'art éclairé, dont témoignent les trésors réunis par lui dans sa charmante demeure de Frenkendorf. Ils n'oublient surtout pas que, spécialiste en céramique d'art, ils lui doivent leur existence, puisque leur association a été créée en 1945 par lui et par son initiative. Ils le remercient

d'avoir ainsi stimulé, dans notre pays, l'intérêt pour cette discipline, de les avoir doté d'un organe de publication, le « Mitteilungsblatt » de plus en plus apprécié, et même en dehors de nos frontières, d'avoir été le promoteur de plusieurs expositions de céramique qui ont obtenu grand succès. Nos vœux l'accompagnent dans sa retraite: nous en profiterons égoïstement puisqu'elle lui permettra de se consacrer avec plus de temps encore, mais non avec plus de dévouement, à la tâche que nous poursuivons en commun.

W. Deonna

Vice-Président des

« Amis de la Céramique Suisse ».

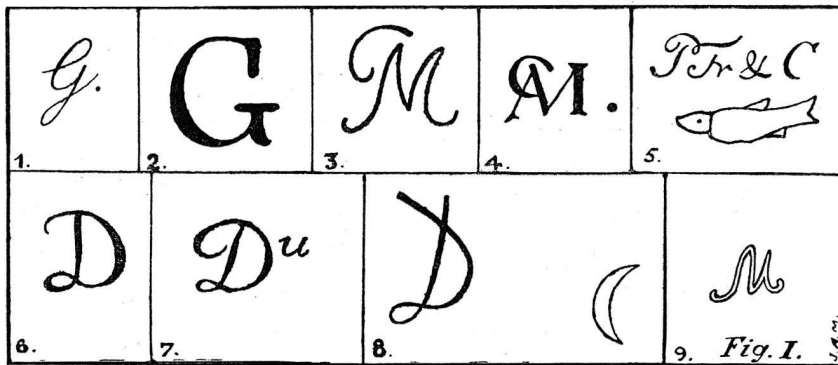


Fig. I. Marques attribuées à Nyon.

1. Lettre G, cursive. Chaffers, The new Collector's, etc., 221.
2. Lettre G, capitale. Grollier, Manuel, 431, no. 2713.
3. Monogramme PM (Mülhauser). *ibid.*, 431, no. 2711.
4. Monogramme CM. Demmin, III, 1196.
5. Initiales P. Fr et C, et poisson. Emile-Bayard, 422, no. 5.
6. Lettre D. Grollier, 431, no. 2710.
7. Du. Mottu, pl; XIII, no. 3.
8. Lettre D, et C ou croissant. Grollier, 431, no. 2709.
9. Lettres M.

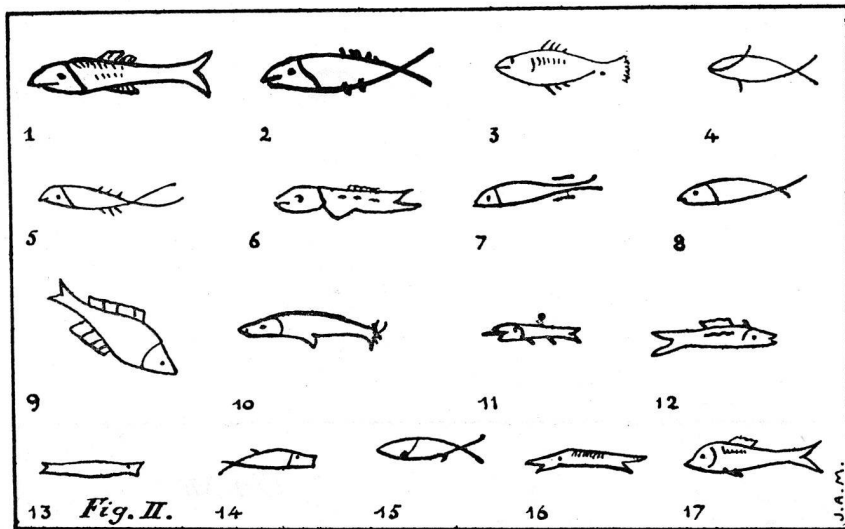


Fig. II. Marques de Nyon relevées par divers auteurs.

- 1.—2. Chaffers, Marks and Monograms, 531; *id.*, The New Collector's, etc., 221; Jaennicke, 83, no. 2331—2; Graesse-Jaennicke, 226, no. 1686 à 1687. Tous ces auteurs reproduisent ces deux marques.
- 3.—4. Ris-Paquot, 246, no. 2221—2222.
- 5.—6. Auscher, 255.
- 7.—9. Emile-Bayard, 422, no. 1—3.
10. Demmin, III, 1196.
- 11., 13.—15. Grollier, Manuel, 430, no. 2702—6; *id.*, Répertoire, 155, no. 2702—6.
- 12., 16.—17. Lesur, Dictionnaire pratique, 64.

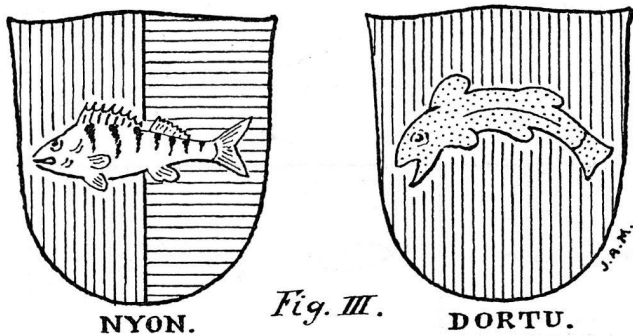


Fig. III. Armoiries de Nyon et armoiries Dortu.

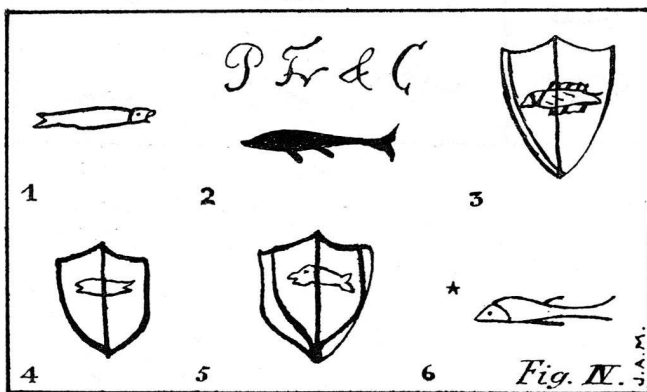


Fig. IV. Marques attribuées à Nyon.

1. En creux, Grollier, 430, no. 2704.
2. Emile-Bayard, 422, no. 5.
- 3.—5. *ibid.*, 422, no. 4; Lesur, 64.
6. Ujfalvy, 30.

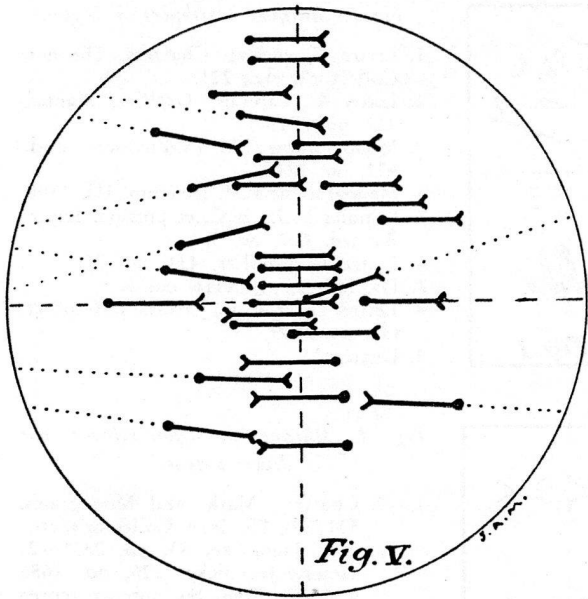


Fig. V.

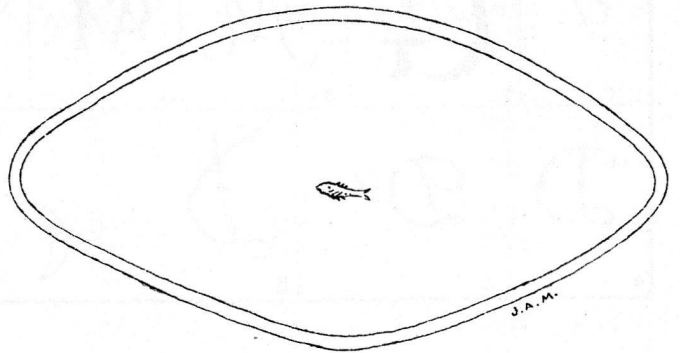


Fig. VI.

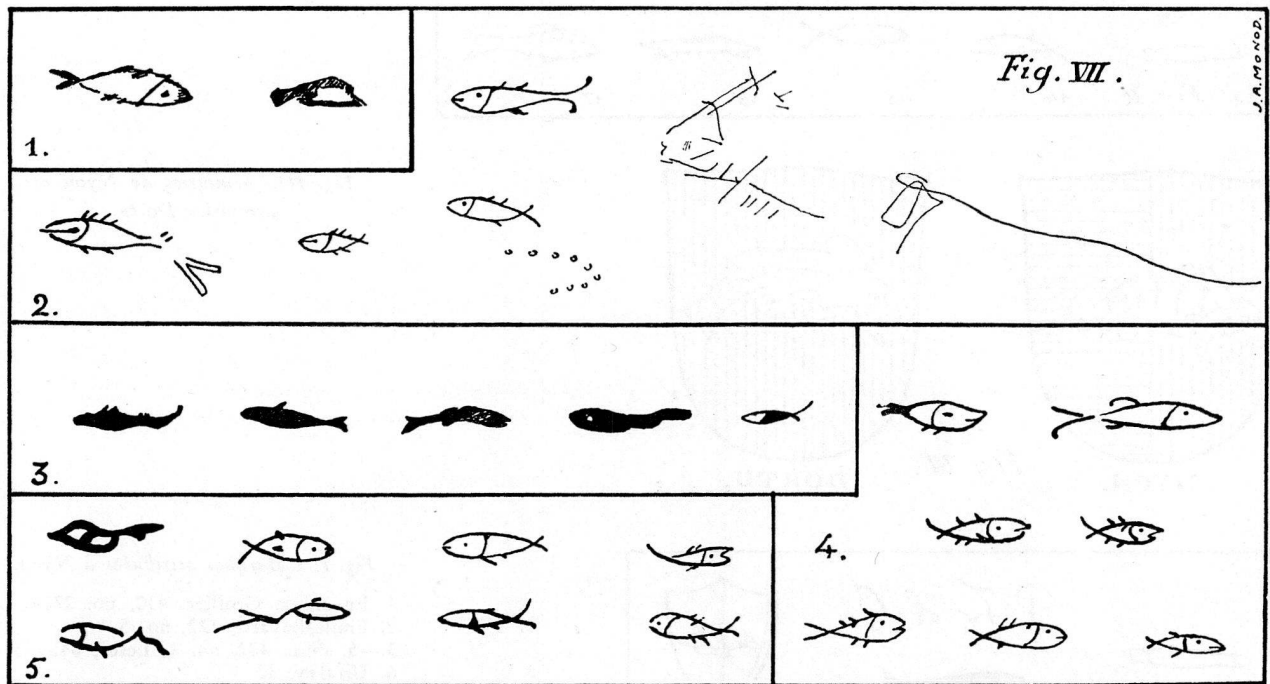


Fig. VII.

J.A.M. MOD.

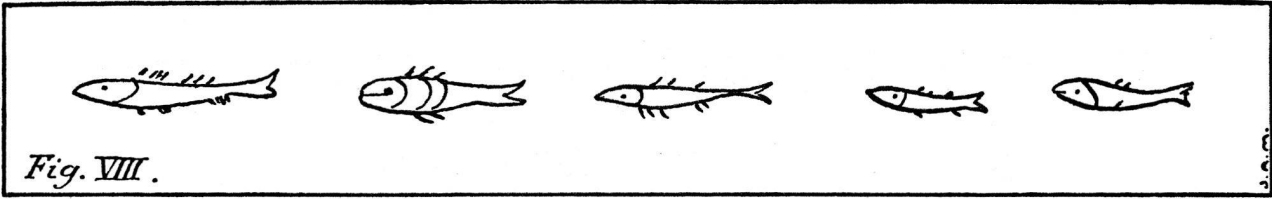


Fig. VIII.

J.A.M.

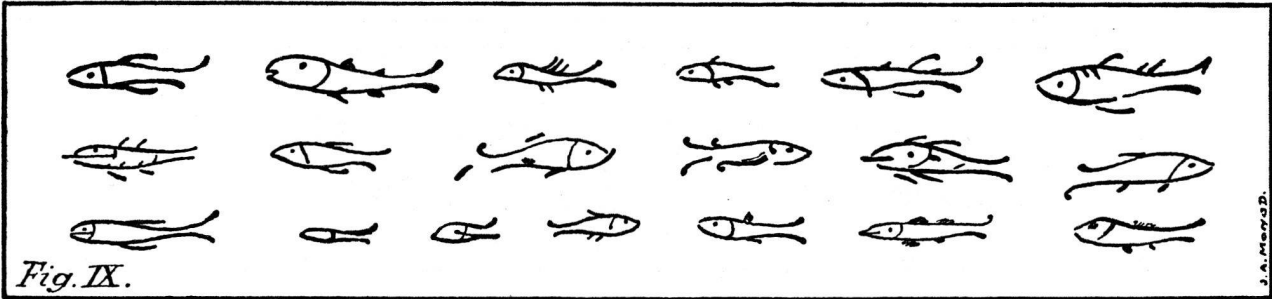


Fig. IX.

J.A.M.

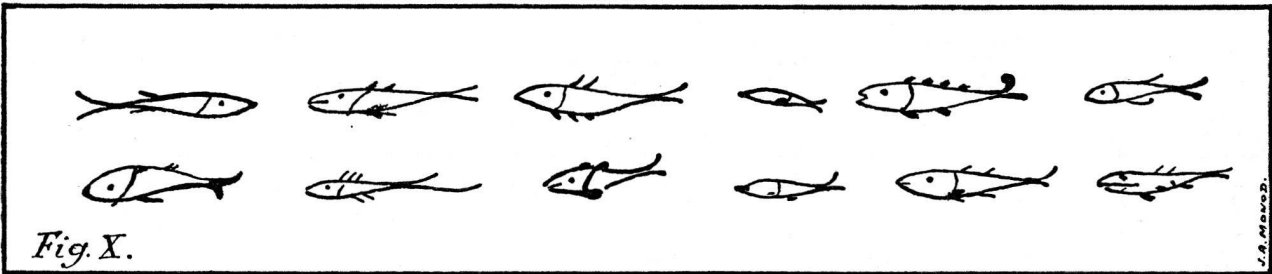


Fig. X.

J.A.M.

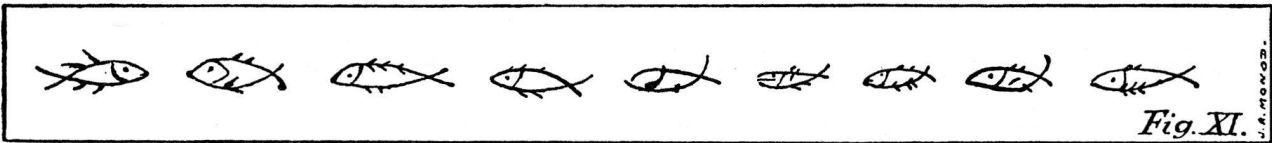


Fig. XI.

J.A.M.

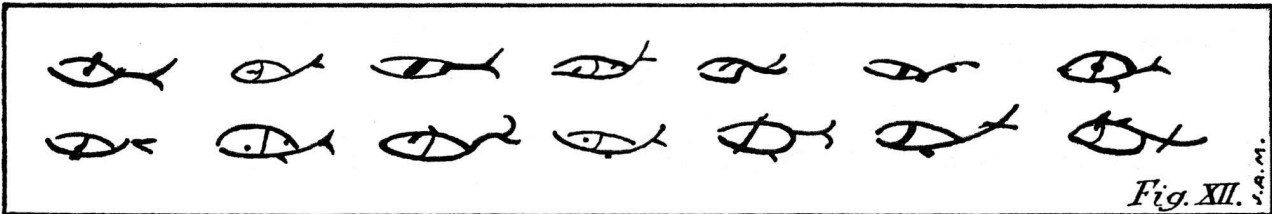


Fig. XII.

J.A.M.



Fig. XIII.

J.A.M.

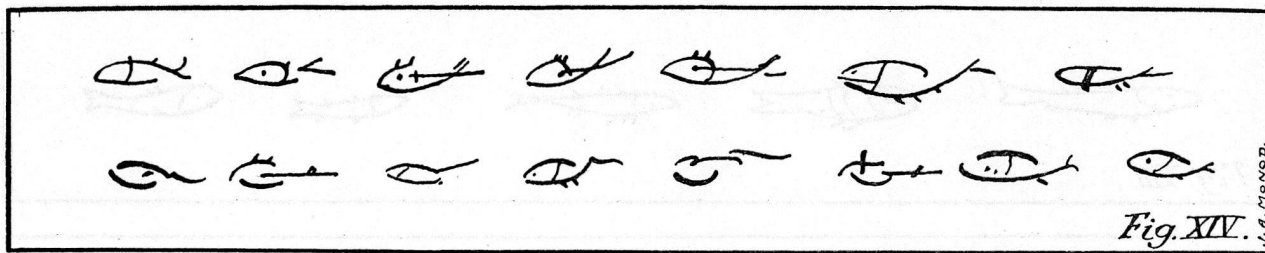


Fig. XIV.

J. A. MOYER.

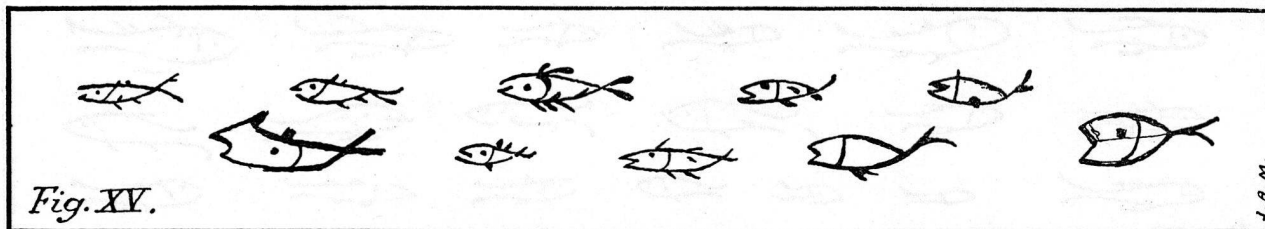


Fig. XV.

J. A. M.

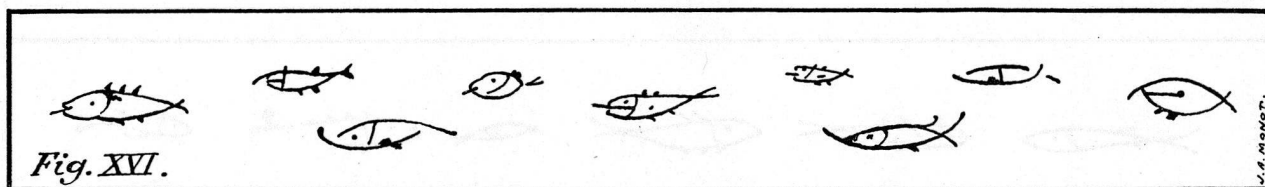


Fig. XVI.

J. A. MOYER.

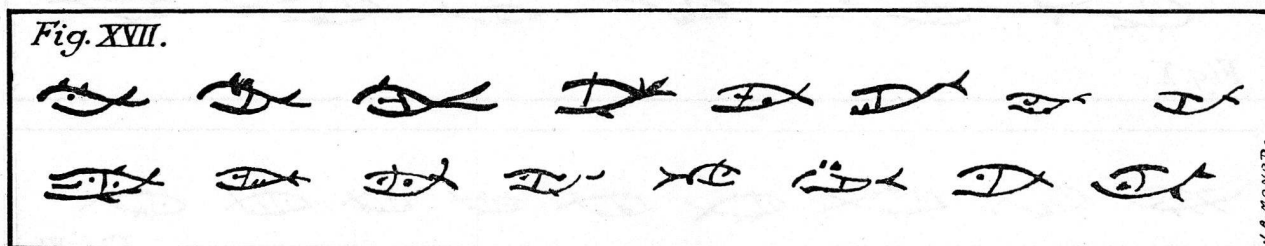


Fig. XVII.

J. A. MOYER.

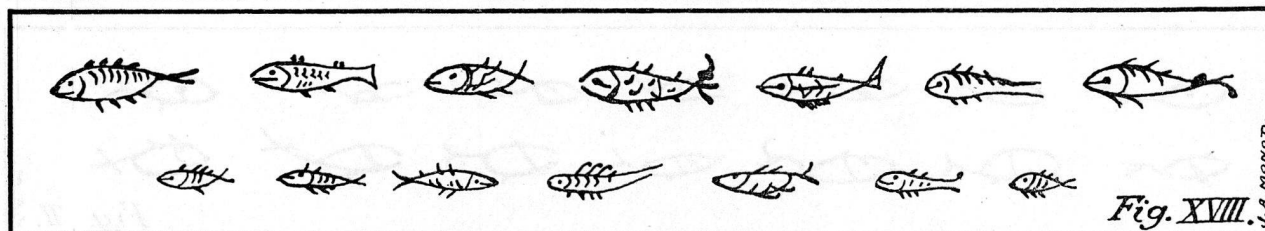


Fig. XVIII.

J. A. MOYER.

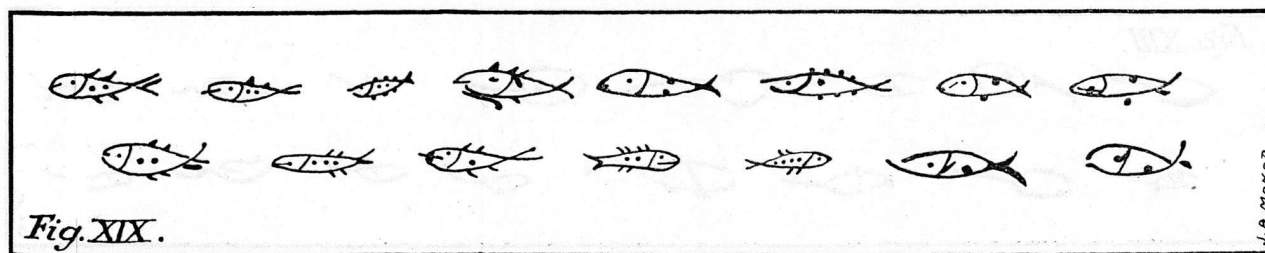
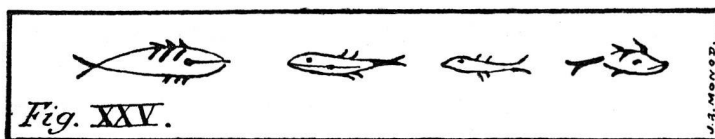
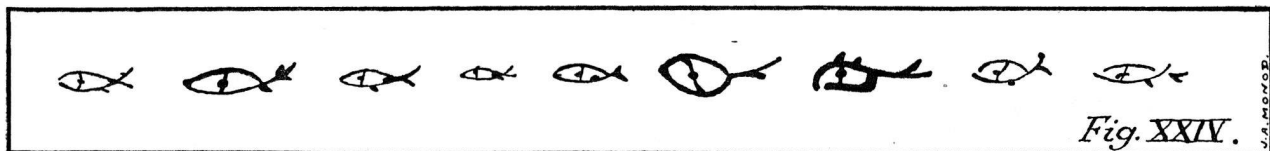
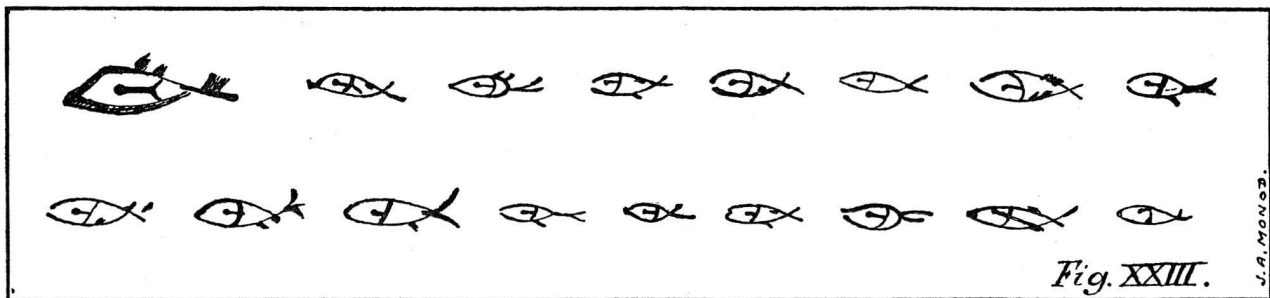
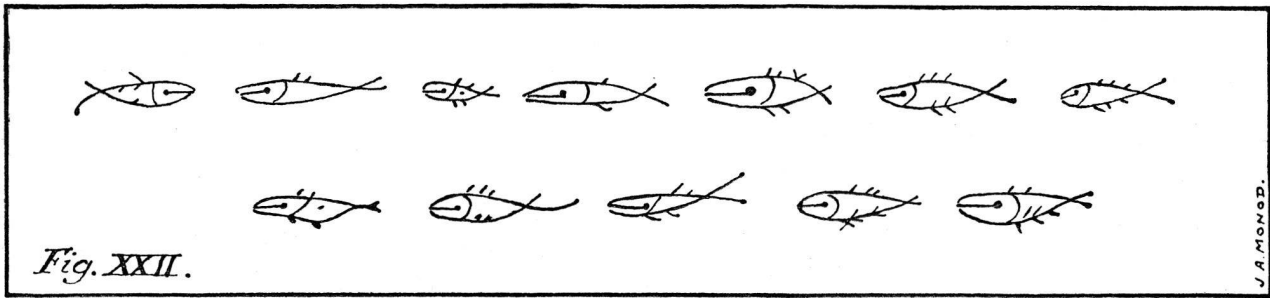
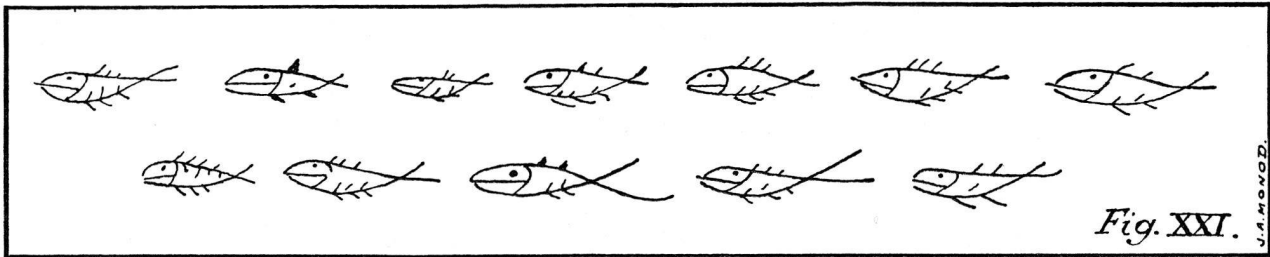
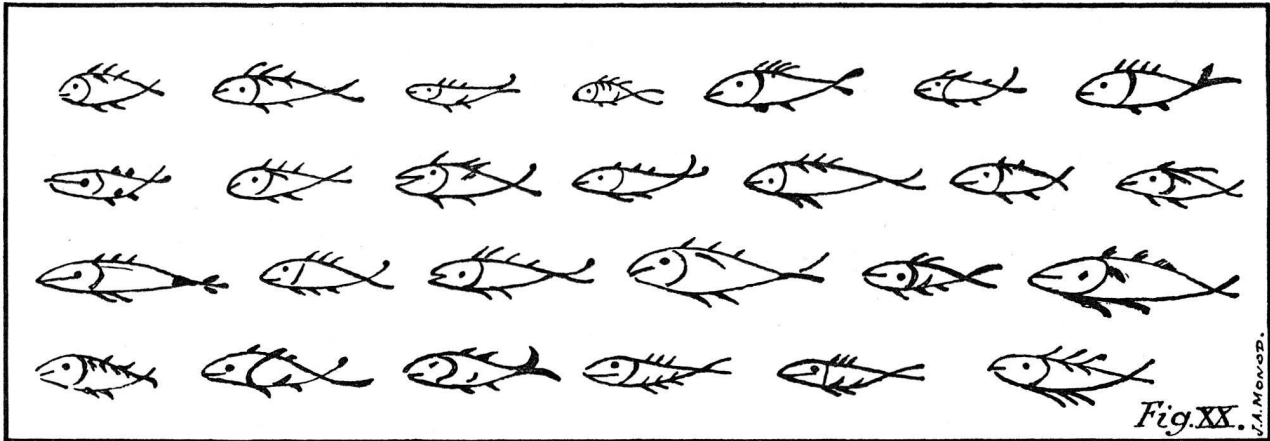


Fig. XIX.

J. A. MOYER.



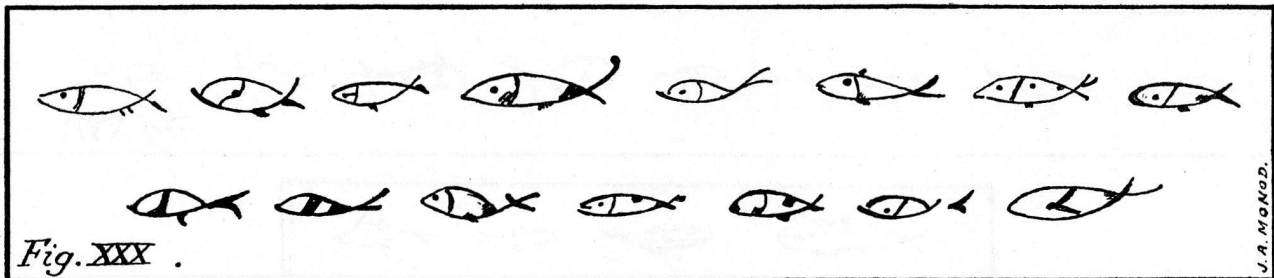
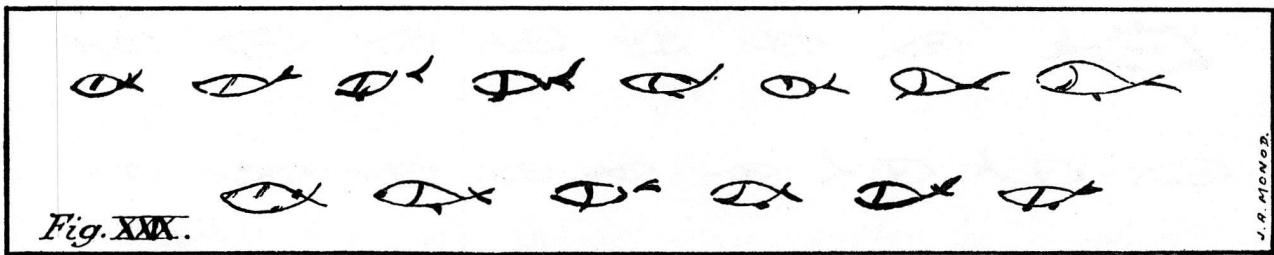
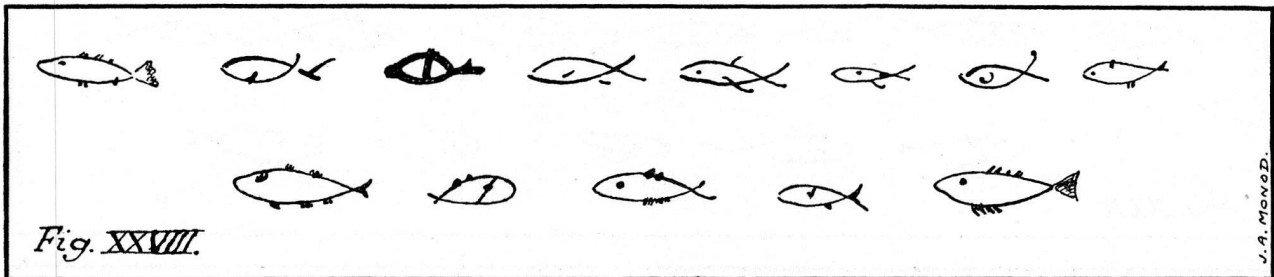
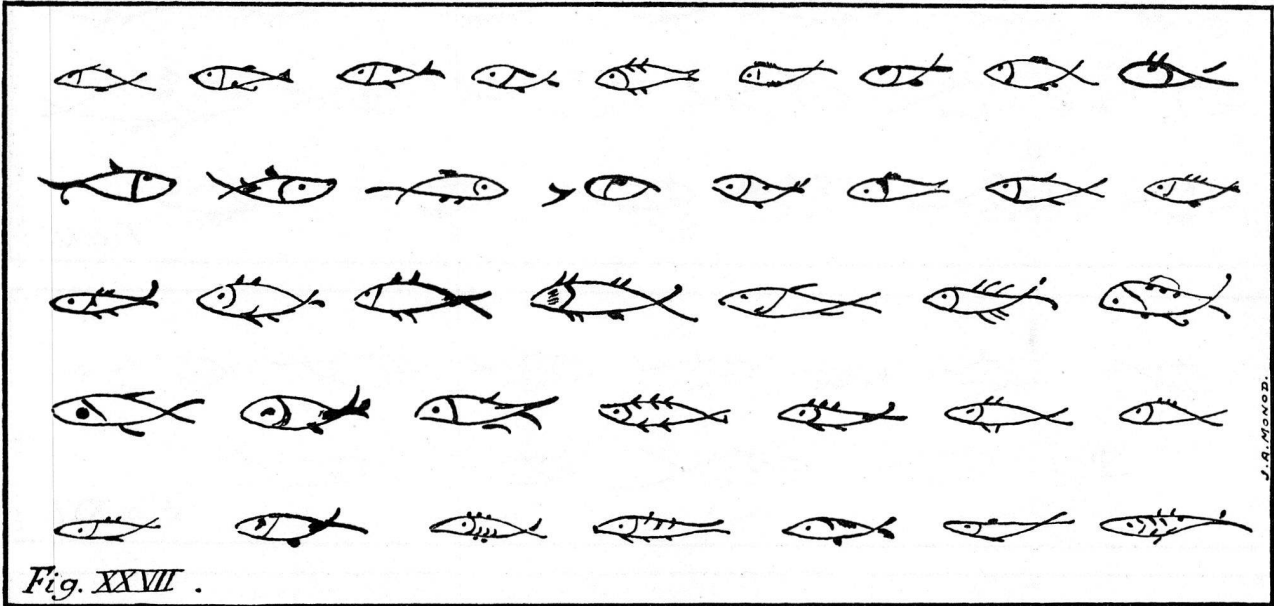
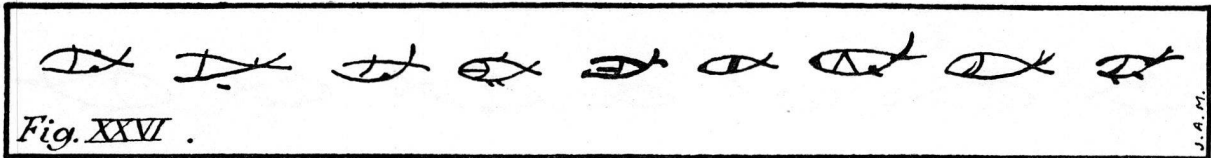
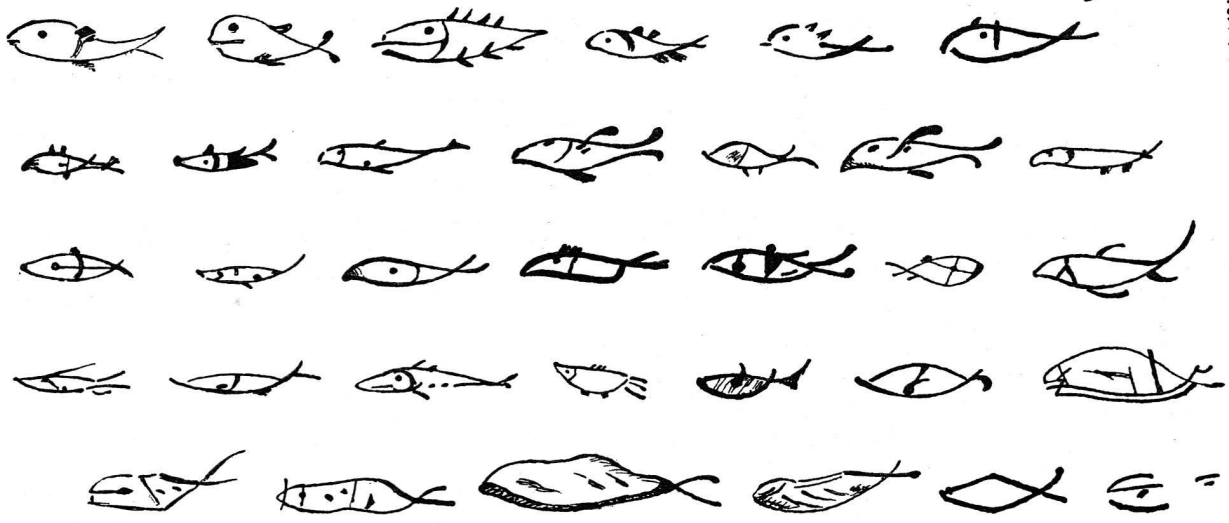
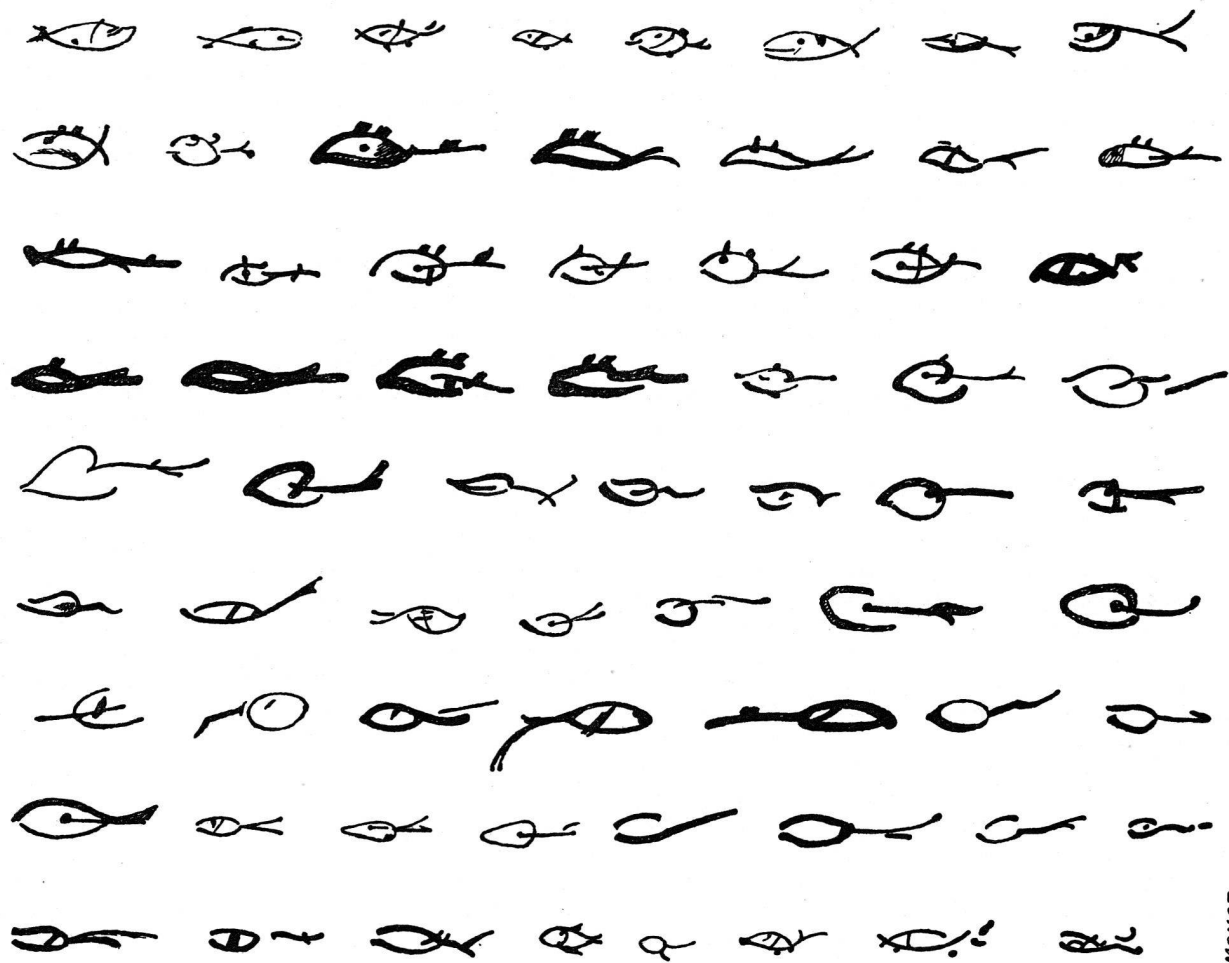


Fig. XXXI.



J. A. MOYER

Fig. XXXII.



J. A. MOYER